

[Français]

## QUESTION DE PRIVILÈGE

M. SERRÉ—IDENTIFICATION INEXACTE DE L’AFFILIATION POLITIQUE D’UN DÉPUTÉ

**M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt):** Monsieur l’Orateur, à la suite d’une question que je posais à la Chambre mardi dernier à l’honorable ministre de la Défense nationale (M. Cadieux), le journal *Le Droit*, dans son édition d’hier, m’identifiait comme député conservateur.

Je considère que c’est une grave insulte non seulement pour moi, mais surtout pour les gens qui m’ont élu à la Chambre. (*Applaudissements*)

J’aimerais faire remarquer que même si je suis entouré...

**M. l’Orateur:** A l’ordre.

**M. Serré:** ... de députés conservateurs...

**M. l’Orateur:** A l’ordre. Je regrette de devoir interrompre l’honorable député. Il a indiqué sa question de privilège, mais je dois lui rappeler que, selon le Règlement, il doit en donner préavis à la présidence. J’ai toujours tenté d’insister sur ce fait et je crois que si je faisais une exception dans ce cas-ci, il me serait très difficile, à l’avenir, d’appliquer ou de mettre en vigueur le Règlement, qui exige qu’un préavis soit donné.

Dans les circonstances, je ne crois pas que l’honorable député puisse poursuivre davantage la question de privilège qu’il vient de poser.

**M. Serré:** Monsieur l’Orateur, j’aimerais faire remarquer que, même si je suis entouré de députés conservateurs, je n’ai pas encore subi leur influence à ce point, même pas celle de l’honorable député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis)...

[Traduction]

**M. Baldwin:** A propos du rappel au Règlement, monsieur l’Orateur, je suis sûr que mon parti serait disposé à donner son consentement unanime. Notre prestige social est gravement compromis.

**M. l’Orateur:** A l’ordre, je vous prie.

**M. MacInnis:** Sur le rappel au Règlement, monsieur l’Orateur...

**M. l’Orateur:** A l’ordre, je vous prie. J’ai décidé que la question de privilège ne se posait pas. Le député qui a invoqué le Règlement soulevait en réalité la question de

[M. l’Orateur.]

privilège. Si les députés veulent discuter la chose, libre à eux. Quant à moi, je crois que nous devrions poursuivre nos travaux.

**L’hon. Robert L. Stanfield (chef de l’opposition):** Monsieur l’Orateur, il est évident que certaines gens ne connaissent pas leur chance.

## QUESTIONS ORALES

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POSSESSION DE LA BOMBE ATOMIQUE PAR ISRAËL—LES MESURES POUR LA NON-PROLIFÉRATION

**L’hon. Robert L. Stanfield (chef de l’opposition):** J’aimerais changer le ton du débat en posant au premier ministre une question très sérieuse. Comme il semble avoir été confirmé qu’Israël possède la bombe atomique et que les États arabes cherchent à obtenir des armes nucléaires de l’Union soviétique, le premier ministre pourrait-il nous dire si le Canada, en sa qualité d’État signataire du traité de non-prolifération des armes nucléaires, consultera ses alliés sur les moyens à prendre pour empêcher que les armes nucléaires ne viennent compliquer la situation déjà tendue au Moyen-Orient?

**L’hon. Mitchell Sharp (secrétaire d’État aux Affaires extérieures):** Monsieur l’Orateur, peut-être me permettra-t-on de répondre au chef de l’opposition. On ne peut, évidemment, vérifier l’authenticité des communiqués parus dans la presse. Selon la déclaration des autorités israéliennes, Israël ne sera pas la première nation de cette partie du monde à se munir d’armes nucléaires. Un autre communiqué fait dire à M. Gideon Saggi:

Israël n’est pas une puissance nucléaire et ne sera pas la première nation, comme il a déjà été dit, à introduire des armes atomiques dans cette région. Ces dépêches sont hypothétiques, inexactes et sans fondement.

Telle est la déclaration du gouvernement d’Israël. Quant au gouvernement canadien, il partage l’inquiétude du chef de l’opposition et de tous les députés, j’en suis certain, au sujet du bien-fondé de ces rumeurs. Nous espérons qu’Israël ne fasse pas l’acquisition d’armes nucléaires. Le Canada, qui a été un des premiers pays à ratifier le traité de non-prolifération, a recommandé instamment aux autres pays, y compris Israël, de signer et de ratifier ce traité, ce qui empêcherait tout autre pays d’acquiescer des armes nucléaires. Nous espérons qu’Israël adhèrera à ce traité et nous lui recommandons de le faire, car cela mettrait effectivement fin à toutes les conjectures.